

**Jeudi 13 juin 2019, à 19h à
l'Aquascope Virelles
Conférence par Marie-Berthe Ranwet, «
La permaculture humaine »**

La permaculture, ce n'est pas seulement des techniques de culture ! C'est aussi, et d'abord, une manière d'être à soi, aux autres, aux vivants, à la Terre. Les grands principes de la permaculture permettent de restaurer les sols tout en produisant une nourriture saine et abondante dans le respect de toute forme de vie. Ce sont aussi des moyens de mieux vivre en couple et de rendre nos associations et nos communautés plus humaines et plus résilientes.

**Aquascope Virelles, rue du Lac 42, 6461
Virelles – 060/21.13.63 –
www.aquascope.be - Entrée libre**

Le Marché d'Antant à la rue de l'Eau
Blanche à Virelles et **brocante**, le 15 juin
2019.

Contact : Dehou Véronique 0477/82.80.61

Cercle Royal Horticole de Bourlers

Programme des conférences 2019 :

- **16 juin** : Mme Fromont : agencement d'un parterre et création de bouquets de fleurs ;
- **15 septembre** : Mr Mary : liqueurs de fruits et de plantes ;
- **27 octobre** : Mme Kievits : utilité du compost au jardin ;
- **17 novembre** : Mme Durant : atelier : épices.

Les conférences sont données au réfectoire de l'Ecole communale de BOURLERS à 13h45

L'échevin des affaires sociales et la chef de projet du plan de cohésion sociale de Chimay vous invite, par la présente, à adresser votre candidature, en vue d'instituer un conseil consultatif des aînés et des personnes à mobilité réduite.

En effet, afin de rendre Chimay plus inclusive pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, le conseil communal du 15 mai dernier a approuvé la création de ce conseil (CCAPMR).

Ce conseil consultatif vise à retisser du lien entre les citoyens et l'autorité publique dans le cadre de la démocratie participative et permettra d'intégrer les besoins des personnes âgées et des PMR dans les politiques menées par les pouvoirs locaux.

La mission principale de ce CCAPMR est de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés et des personnes à mobilité réduite et formuler des avis sur des questions d'intérêt communal.

On entend par « aîné », toute personne âgée de 65 ans et plus (+ 18 ans pour les personnes à mobilité réduite).

Le CCAPMR se composera de 14 membres effectifs et 14 membres suppléants, à titre personnel et/ou représentant l'éventail de leurs associations représentatives actives sur l'entité.

Les membres effectifs et suppléants doivent habiter sur le territoire de la ville de Chimay et jouir de leurs droits civils et politiques.

Les membres effectifs et suppléants ne peuvent avoir aucun mandat politique.

Une soirée informative sera organisée à **l'hôtel de Ville de Chimay le 25 juin prochain à 19h00**.

Si vous êtes intéressé(e) par intégrer ce conseil, veuillez retourner le talon ci-dessous à l'attention de **Eric Biard, échevin des affaires sociales – Ville de Chimay, Grand Place n°13, 6460 Chimay** ou à **l'adresse courriel suivante** : eric.biard@ville-de-chimay.be

Eric BIARD,
Echevin des affaires sociales,

Virginie Devergnies
Chef de projet PCS

Je soussigné(e) NOM
Registre national :

PRENOM

pose ma candidature pour faire partie du conseil consultatif des personnes âgées et à mobilité réduite (CCAPMR)